

District de l'Ain de Football

26 rue du Loup-01440 VIRIAT

Tél: 04.74.22.87.87

Email: district@ain.fff.fr - Site: http://ain.fff.fr

Bulletin Officiel n° 44 du Jeudi 5 Juin 2025



ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE : NE TARDEZ PAS !

Les inscriptions pour la Coupe de France Crédit Agricole 2025-2026 sont ouvertes sur Footclubs depuis le 15 mai.

La date limite d'engagement est fixée au 15 juin 2025 (dernier délai).

Droits d'engagement : 52 Euros.

Informations : Qualifiés au 7ème tour fédéral : 20 équipes. 1er tour le dimanche 24 août 2025.

ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu le Vendredi 20 Juin 2025 à 18 H 30 à Plateau d'Hauteville (BOOST CENTER - 185 chemin des Lésines – 01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE).

Appel des clubs à partir de 17 H 30.

Présence obligatoire de tous les clubs

Cet avis tient lieu de convocation

Le pouvoir, l'inscription au repas et le cahier d'A.G. sont téléchargeables sur le site internet du District, rubrique DOCUMENTS / ASSEMBLEES GENERALES.

Le cahier d'A.G. sera envoyé à tous les clubs et leur président le Vendredi 6 Juin 2025

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 3 Juin 2025

<u>Appel à candidature</u>: En vue de la constitution de son bureau pour la saison 2025-2026, la CDA recrute les arbitres mais aussi les dirigeants, éducateurs, joueurs, souhaitant intégrer notre groupe. Pour rappel, la CDA se réunit chaque mardi à 18h et mène des actions de sensibilisation, formation, fidélisation auprès des arbitres et des clubs tout au long de l'année.

Pour toute candidature ou demande de renseignements, écrire au district ou contacter Grégory BESSET au 06.74.19.12.92 (gregory.besset@orange.fr)

Les classements des arbitres ont été validés par la commission de l'arbitrage et la sous-commission observations, **ceux-ci seront publiés la semaine du 9 juin** dans le présent PV et le site du district. Jusqu'à cette date, et par souci d'équité, aucune information ne sera donnée à un arbitre sur son classement par quelque biais que ce soit. Merci de la compréhension de chacun.

La CDA invite les clubs à ne pas hésiter à la solliciter si vous cherchez des arbitres pour vos matchs amicaux de préparation durant l'été. La CDA pourra vous proposer des arbitres qui eux aussi sont à la recherche de matchs à arbitrer pour se préparer.

La CDA rappelle aux clubs que les demandes de récusation des arbitres pour la saison 2025-2026 doivent être envoyés par mail officiel avant la 1^{ère} journée de championnat, dans la limite de 3 arbitres, en en précisant les motivations,

La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- Florian Muffat Jeandet, rapport concernant des incidents sur la finale de la coupe Tremblay le samedi 31 mai à Montréal.
- Christophe Sabin, échange concernant une sanction suite à une absence sur un match.
- Corentin Trompille, courrier contestant une sanction de la CDA suite à une absence sur un match.

Courriers clubs

- Plastics Vallée FC, demande d'arbitres pour un match amical U15
- St Denis Ambutrix, demande concernant le statut de l'arbitrage, réponse faite par la commission compétente

Divers

Leila Agic, arbitre fédérale, courrier concernant un arbitre du district de l'Ain, réponse faite. Sébastien Mrozek, CRA, réponse suite à une interrogation de la CDA concernant les pauses fraîcheur. Antony Gautier, DA, envoi de documents supports suite au symposium des présidents de CDA/CRA.

La CDA félicite les arbitres qui ont officiés sur les finales des coupes de l'Ain le samedi 31 mai.

<u>Rappel</u>: La rentrée des arbitres aura lieu <u>le samedi 6 septembre à Laiz</u> (club recevant : FC Veyle Saône), merci à tous les arbitres de prendre leur disposition pour être présent.

 Prochaine réunion mardi 10 juin à 18h au district : réécriture du règlement intérieur de la CDA (la CDA est ouverte aux propositions pour toute modification de son RI)

Le président de la CDA Grégory BESSET

Le secrétaire Sylvain FEYEUX

FICHE RENSEIGNEMENTS ARBITRES 2025/2026

Afin de remplacer les fiches de renseignements habituelles, nous demandons à l'ensemble des arbitres de remplir ce formulaire de préparation à la saison 2025-2026 <u>avant le 1er juillet 2025</u> (les arbitres n'ayant pas complété ce formulaire à cette date seront considérés comme sans contrainte et pleinement à la disposition du district) : https://forms.gle/mx8A4tbdp3tRAHgJA

RECUSATION ARBITRES 2025/2026 PAR LES CLUBS

A l'intention des clubs, merci d'écrire par mail officiel à la CDA ceux souhaitant récuser des arbitres pour la saison 2025-2026, dans la limite de 3 <u>ET</u> en donnant une justification valable et concrète (cet arbitre ne nous aime pas n'étant pas une raison valable). Les récusations ne sont pas renouvelables chaque saison et une récusation selon une impression ou la réputation d'un arbitre ne sera pas acceptée

Ce mail devra être envoyé par la messagerie officielle du club et avant la reprise du championnat

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles en début de saison 2025-2026

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente <u>soit majeure</u>, <u>licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2025/2026. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officiel</u>

Les dates et lieux seront fixées et communiquées en début de saison.

Pour ceux ayant effectué la formation sur une des saisons précédentes, nous vous rappelons que celleci est valable 6 ans et qu'il faut aussi avoir une licence FFF sur la saison en cours (2025-2026) pour occuper la fonction d'arbitre semi-officiel. Voici la liste des personnes formées et ayant une date d'échéance qui arrive sur la fin d'ici la fin d'année civile 2025, donc qui devront venir effectuer un recyclage (sous réserve que celui-ci n'ait pas été fait) sous peine de ne pouvoir remplir le rôle d'arbitre assistant semi-officiel sur les matchs :

NOM	PRENOM	CLUB lors de la formation passée en	Date	Date
NOIVI	PRENOIVI	2019	formation	Validité
ABDELMALIK	Benmahdi	Concordia Bellegarde	14/09/2019	14/09/2025
ABOUYAALA	Kamal	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
ARBANT	Fabien	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
BAILLET	David	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
BASSET	Frédéric	Fareins Saône Vallée	06/09/2019	06/09/2025
BERARDAN	Alain	FC Manziat	12/09/2019	12/09/2025
BUARD	François	ESB Marboz	07/12/2019	07/12/2025
CALLAMAND	David	AS Hautecourt	12/09/2019	12/09/2025
CARTILLIER	Alexandre	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019	16/09/2025
CARVALHO	Maxime	ST Denis Ambutrix FC	07/12/2019	07/12/2025
CHAVANEL	David	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
CHEBAB	Brahim	Concordia Bellegarde	14/09/2019	14/09/2025
CHERIF	Rachid	FC Cotière Luenaz	06/09/2019	06/09/2025
CHEVET	Pascal	ST Denis Ambutrix FC 07/12/2019		07/12/2025

FOOT AIN - Bulletin Officiel n° 44 du 3 Juin 2025

CHIROT	Jonathan	ES Foissiat Etrez	12/09/2019 12/09/2025
COCARD	Philippe	AS Vertrieu	16/09/2019 16/09/2025
COLLET	Christian	ES Foissiat Etrez	12/09/2019 12/09/2025
COLLOMB	Jerome	FC Mas Rillier	06/09/2019 06/09/2025
COMTET	Florent	AS Attignat	07/12/2019 07/12/2025
CONTET	Willy	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019 16/09/2025
CORONADO	Christophe	SC Portes de l'Ain	06/09/2019 06/09/2025
CORRAND	Jérémie	AS Manziat	12/09/2019 12/09/2025
CROZET	Ludovic	ESB Marboz	07/12/2019 07/12/2025
DARMEDRU	David	AS Hautecourt	12/09/2019 12/09/2025
DAUJAT	Jean-Yves	ES Foissiat Etrez	12/09/2019 12/09/2025
DAUJAT	Thibault	ES Foissiat Etrez	12/09/2019 12/09/2025
DE OLIVEIRA	Manuel	Fareins Saône Vallée	06/09/2019 06/09/2025
DEBOST	Philippe	ES Foissiat Etrez	12/09/2019 12/09/2025
DESMURES	Jean-philippe	FC Curtafond Confrançon	12/09/2019 12/09/2025
DUBOCLARD	Christelle	AS Hautecourt	12/09/2019 12/09/2025
ERBIR	Recai	Bourg FO	07/12/2019 07/12/2025
FARIA	David	FC Cotière Luenaz	06/09/2019 06/09/2025
FAUCOGNEY	Sandrine	FC Mas Rillier	06/09/2019 06/09/2025
FAUSSURIER	Mathieu	CS Viriat	07/12/2019 07/12/2025
FERNANDES	Jorge	ST Denis Ambutrix FC	07/12/2019 07/12/2025
FORTUNA GINGAO	Bruno	AS Dortan Lavancia	14/09/2019 14/09/2025
FRANCON	Guy	AS Attignat	07/12/2019 07/12/2025
GAILLARDON	Patricia	FC Curtafond Confrançon	12/09/2019 12/09/2025
GIROUX	Quentin	CS Chevroux	12/09/2019 12/09/2025
GRADANTE	Laurent	SC Portes de l'Ain	06/09/2019 06/09/2025
GROTTO	Andrea	SC Portes de l'Ain	06/09/2019 06/09/2025
GUILLOT	Pierre-Alexandre	Fareins Saône Vallée	06/09/2019 06/09/2025
GUY	Laurent	AS Dortan Lavancia	14/09/2019 14/09/2025
IRVAZIAN	Régis	FC Mas Rillier	06/09/2019 06/09/2025
JACUZZI	Vincent	AS Hautecourt	12/09/2019 12/09/2025
JOSSERAND	Cyril	ES Foissiat Etrez	12/09/2019 12/09/2025
KURTI	Egzon	Bourg FO	07/12/2019 07/12/2025
LANDOULSI	Aidyn	Bourg FO	07/12/2019 07/12/2025
LECHEVIN	Alexis	US Replonges	12/09/2019 12/09/2025
LIMA CARDOSO	Rui	US Arbent Marchon	14/09/2019 14/09/2025
MAITRE	Elsa	AS Dortan Lavancia	14/09/2019 14/09/2025
MANIN	Fabrice	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019 16/09/2025
MANSILHA	Laurent	FC Mas Rillier	06/09/2019 06/09/2025
MARECHAL	Claude	CS Viriat	07/12/2019 07/12/2025
MARINELLI	Patrice	FC Cotière Luenaz	06/09/2019 06/09/2025
MOIRAUD	Jérémy	ESB Marboz	07/12/2019 07/12/2025
MOIRAUD	Loïc	ESB Marboz	07/12/2019 07/12/2025
MONDET	Damien	AS Manziat	12/09/2019 12/09/2025
NEBOUT	Eric	SC Portes de l'Ain	06/09/2019 06/09/2025
PACCARD	Philippe	AS Hautecourt	12/09/2019 12/09/2025
PAUBEL	Guillaume	AS Attignat	07/12/2019 07/12/2025
PAUGET	Bernard	ES Foissiat Etrez	12/09/2019 12/09/2025
PAULET	Fabrice	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019 16/09/2025
PIN	Arnaud	ES Foissiat Etrez	12/09/2019 12/09/2025
PIROUD	Damien	ES Foissiat Etrez	12/09/2019 12/09/2025
PITOU	Daniel	Bourg FO	07/12/2019 07/12/2025

PONCET	Jérome	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
POUDROUX	Jean-Paul	AS Vertrieu	16/09/2019	16/09/2025
POURCHOUX	Jérome	FC Bressans	12/09/2019	12/09/2025
PRUDENT	Bruno	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
RANDU	Cyril	AS Attignat	07/12/2019	07/12/2025
RETY	David	US Replonges	12/09/2019	12/09/2025
REVOLAT	Arthur	ST Denis Ambutrix FC	07/12/2019	07/12/2025
RHALEM	Issame	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
RICHARD	Joseph-Pierre	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
ROGNARD	Eric	FC Dombes	06/09/2019	06/09/2025
SARRAZIN	Nicolas	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019	16/09/2025
SAUVAGERE	Laurent	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
SOLLADIE	Jules	Fareins Saône Vallée	06/09/2019	06/09/2025
VAUDAN	Alexandre	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
VIVANCO	Ludovic	FC Cotière Luenaz	06/09/2019	06/09/2025
WASTRAETE	Fabien	Fareins Saône Vallée	06/09/2019	06/09/2025
ZACCAGNINO	Anthony	US Feillens	12/09/2019	12/09/2025

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2025/2026

Comme communiqué, pour les arbitres formés lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, et l'ensemble des arbitres qui renouvelleront leur licence d'arbitres pour la saison 2025/2026.

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

ATTENTION LA SITUATION DE CHAQUE ARBITRE EST A PRENDRE AU 01/07/2025 (exemple : Si 35 ans au 16/06/2025 = L'arbitre rentre dans la catégorie des 35 ans et + au 01/07/2025)

Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2025)

- Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical <u>qui doit être daté après le 01/04/2025</u> (si une réponse « Oui » à la page 7 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
- Ne dispose pas de licence joueur (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical <u>qui doit être daté après le 01/04/2025</u> (si une réponse « Oui » à la page 7 ou dernière visite médical date de plus de 2 ans = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)

Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2025)

- Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 6/7 du dossier médical qui doit être daté après le 01/04/2025 (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
- 35 ans et plus au 01/07/2025 = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical qui doit être daté après le 01/04/2025 (la page 4 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui

déterminera si besoin d'un Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est a renvoyé au district de l'Ain <u>avec date de visite</u> médical après le 01/04/2025 et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel: - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 25 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté avant le 01/04/2025.

L'ensemble des documents relatifs au renouvellement de licence, sont disponibles sur le lien suivant : <u>Documents – Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football</u>

MODULE 8 FIA – ARBITRES FORMES EN 2024-2025

Tout arbitre du District de l'Ain de Football formé durant cette saison 2024-2025 (dans le département de l'Ain ou par le biais d'une autre formation dans un autre District) sera convoqué le Samedi 14 Juin 2025 de 9h30 à 11h45 au District de l'Ain de Football (VIRIAT). La présence est obligatoire.

Une convocation a été envoyée aux arbitres concernés par cette présente réunion.

CONSEIL DEPARTEMENTAL U11 - DIMANCHE 22 JUIN 2025

L'ensemble des arbitres ci-dessous sont convoqués pour le Conseil Départemental du dimanche 22 Juin 2025 à Montréal-la-Cluse. Une convocation a été envoyée à chacun.

BERTUIT	Mael	C.S. VIRIAT	bertuitx@gmail.com
BOULIVAN	Noam	ENT.S. REVERMONTOISE	marjorieblondeau@orange.fr
CEVASCO	Lukas	ENT.S. REVERMONTOISE	yoan.cevasco@hotmail.fr
OUACHANI	Daoud	FC MONTLUEL	khalilouachani@gmail.com
PINEL	Alexandre	ENT.S. REVERMONTOISE	pinel.laurent@sfr.fr
BOURDAIS	Leo	C.S. VIRIAT	alisebriere@hotmail.com
BOURGEAY	Matteo	C.S. LAGNIEU	vanesmatt@free.fr
JAYR	Gabin	ET.S. FOISSIAT	mag.rablet@gmail.com
THIER	Honore	ENT.S. REVERMONTOISE	anelthier@gmail.com

COMMISSION PREVENTION

COMPTE RENDU REUNION COMMISSION PREVENTION DU 27/05/2025

Présents : J. BELPALME – A. BERNARD – A. DEVEYLE - G. JACUZZI – C. LEROY - M. MAITRE -

J. MALIN -

Excusés : A. BOZONNET - P. PITARD

1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 23/04/25

Approuvé

2/ Matchs sensibles

Pour la dernière journée Séniors et les deux dernières journées U18 :

Championnat D1 : 2 matchs Championnat D2 : 2 matchs Championnat D3 : 2 matchs Championnat D4 : 1 match Championnat D5 : 1 match Championnat U18 : 1 match Championnat U15 : 1 match

3/ Fiches prévention

Voici le bilan des fiches prévention depuis le début de saison :

Championnats	Nombre de fiches	Nb commentaires	Nb commentaires	
	renvoyées	« réservés »	« très réservés »	
D3	152	14	1	
D4	160	7	3	
D1 FEMININES	51	5	2	
U18	239	19	8	
U15	265	20	4	

4/ Bénévole du mois

Suite au tirage au sort pour le mois de mai, voici la personne qui sera récompensée lors de la prochaine soirée de novembre 2025 :

M. FETET Jonathan (O. ST DENIS LES BOURG)

5/ Journée « sans carton »

Toutes les équipes qui n'auront reçu aucun carton blanc, jaune ou rouge durant une journée seront récompensées par le District (cela concerne uniquement les rencontres couvertes par un arbitre officiel : niveaux Séniors D1 à D4, Séniors Féminines D1, U18 D1 et U15 D1).

La date de cette journée « sans carton » a été tirée au sort par la Commission Prévention (journée du 22/23 mars 2025).

Les équipes ayant rempli les conditions ci-dessus seront récompensées par le District.

6/ Rencontres entre clubs de la même poule

Comme chaque saison, les rencontres entre les clubs de la même poule seront organisées en début de saison prochaine pour les catégories séniors masculins D1/D2/D3/D4 et D5, suivant le planning ci-dessous :

<u>Lieu</u>:

SO CLUB à VIRIAT

Dates:

Samedi 30 août 2025 pour la catégorie D3 Samedi 6 septembre 2025 pour les catégories D1 et D2 Samedi 27 septembre 2025 pour les catégories D4 et D5

Les convocations seront adressées aux clubs en temps voulu via les boîtes e-mails officielles. Merci d'avance aux Secrétaires et Dirigeants de surveiller et d'informer les personnes concernées.

7/ Dates à retenir

14/06/25 : Journée Départementale du Foot Féminin à ATTIGNAT 20/06/25 : Assemblée Générale du District à HAUTEVILLE LOMPNES

21/06/25 : Tournoi Lémanique féminin à GLAND – CANTON DE VAUX (CH)

22/06/25 : Challenge départemental U11 à MONTREAL LA CLUSE

Fin de la réunion 19h45

Prochaine réunion: mercredi 2 juillet 2025 à 18 h au District.

Les Présidents des différentes commissions seront conviés à cette réunion (heure :18h30), pour préparer les réunions de rentrée séniors de début de saison.

Les Co - Présidents Alain BERNARD et Jean BELPALME

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE

SAISON 2024/2025

Liste des clubs n'ayant pas renvoyé leurs fiches.

D1 poule A

Dombes Bresse 2 Jassans Frans 1

D2 poule A

Ambérieu FC 1 Misérieux Trévoux 3 Oyonnax PVFC 2 Viriat 2

D2 poule B

Arbent Marchon 1
Centre Dombes Foot 1
Feillens 3
Guéreins 1
Izernore Nurieux 1
Montréal 2
Plaine de l'Ain 1

D3 poule A

Bourg ACCFT 1
Dombes Bresse 3
Portes de l'Ain 1
St Maurice de Gourdans 1
Viriat 3

D3 poule B

Arbent Marchon 2 Bourg Sud 2 Centre Dombes Foot 2 Misérieux Trévoux 4 Serrières Villebois 1 Veyziat 1

D3 poule C

Côtière Meximieux 1 Curtafond Conf. 1 Foot Trois Rivières 1 Thoissey 1

D4 poule A

Bourg FO 1 Haut Revermont 1 Izernore Nurieux 2 Montréal 3 Oyonnax ASP 1 Oyonnax PVFC 3 Veyziat 2

D4 poule B

Ambérieu FC 2
Artemare Valromey 1
Châtillon la Palud 1
Côtière MV 2
Lagnieu 3
Plaine de l'Ain 2
Rives de l'Ain 2
Vertrieu 1

D4 poule C

Ain Sud 3
Foot 3 Rivières 2
Jassans Frans 2
Mille Etangs 1
Montluel 1
Portes de l'Ain 2
St Etienne sur Chalaronne 1
Thoissey 2

D4 poule D

Bourg Sud 3 Chevroux 1 Curtafond Conf 2 Manziat 2 St Cyr 1

D5 poule A

Béon 1 Serrières Villebois 2

D5 poule B

Centre Dombes 3 Dombes Bresse 4 Le Mas Rillier 2

D5 poule C

Viriat 4

D5 poule D

Bourg ACCFT 2 Oyonnax ASP 2

D5 poule E

Ambérieu FC 3 Bas Bugey Rhône 1 Chazey Bons 1 Colomieu Peyrieu 1 Lagnieu 4

D5 poule F

Centre Dombes 4 Guéreins 3 Mille Etangs 2 Montluel 2 Thoissey 3

D5 poule G

Bourg Sud 4 Chevroux 2 Curtafond Conf 3 Sermoyer 1

U18 D1 poule A

Misérieux Trévoux 2 Montréal 1 Viriat 1

U15 D1 poule A

Bresse Tonic Foot 1
Oyonnax PVFC 1

Séniors Féminines poule A

Côtière Est Lyonnais 4 Foot 3 Rivières PFSB 1 Mille Etangs 1 Misérieux Trévoux 1 Thoissey 1

COMMISSION FEMININE

La traditionnelle réunion plénière féminine de fin de saison aura lieu le Jeudi 19 Juin 2025 à 19h au siège du District de l'Ain de Football (26 rue du Loup - 01440 VIRIAT).

Merci aux clubs accueillant des équipes féminines de bien vouloir notifier votre présence à l'adresse suivante : tvallet@ain.fff.fr

Merci également de nous préciser les potentiels engagements pour la saison 2025-2026.

Enfin, nous vous rappelons que nous organisons notre traditionnelle Journée Départementale du Foot Féminin à destination des joueuses U6 à U15 le Samedi 14 Juin à Attignat.

Les inscriptions sont toujours possibles via le lien suivant :

https://ain.fff.fr/simple/journee-departementale-foot-feminin/

Restant à votre disposition.

La Commission Féminine

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

Rappel: art 45 du Règlement du Statut de l'arbitrage

- a) Le club qui, pendant les 2 saisons précédentes, a compté dans son effectif, en plus des obligations règlementaires, 1 ou 2 arbitres supplémentaires, non licenciés joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, à la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un ou deux muté(s) supplémentaire(s) pour la saison 2025/2026.
- b) Le club qui, pendant les 2 saisons précédentes, a compté dans son effectif, au moins 1 arbitre <u>féminine</u>, en règle avec son quota, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, à la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un muté supplémentaire pour la saison 2025/2026.

Le club doit en faire la demande auprès du District, avant le **15 juin 2025** et indiquer l'équipe dans laquelle il souhaite faire évoluer ces mutés supplémentaires avant le début des compétitions de la saison 2025/2026.

Le président, Raul GUTIERREZ

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel!

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 03/06/2025

<u>Présents</u>: MM. BOURDON, DELIANCE, GUTIERREZ.

Excusé: MM. GAUTHERON, VERNAY.

03 03 80 80

Courriers:

- du CS Lagnieu pour le match U18 D4 poule J.
- de l'US Plaine de l'Ain, pour le match U18 D4 poule J.
- du FC Bresse Nord portant réclamation pour équipiers premiers contre Ain Sud 3 en finale de la Coupe René TREMBLAY du 31 Mai 2025.

03 03 80 80

RAPPEL DE L'ARTICLE 50.3.2) APPELS (REGLEMENTS DU DISTRICT DE L'AIN)

50.3.2) Appels

Les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme et délais fixées par l'article 190 des règlements généraux.

Toutefois, le délai d'appel est <u>réduit à 2 jours</u> à compter du lendemain de la date de notification si la décision contestée :

- Porte sur l'organisation ou le déroulement d'une compétition avec phase éliminatoire donc pour la Coupe Emile Faivre, Coupe René Tremblay, Coupe René Morandas et Coupe Peggy Provost et ceci à partir des ¼ de finales;
- Est relative à un litige survenu lors des 2 dernières journées de championnat ;
- Porte sur le classement en fin de saison.

Il va de soi que les Commissions de 1ère instance devront également tenir compte de cet article et statuer dans les 2 jours pour les cas mentionnés ci-dessus.

03 03 80 80

Dossier n° 231

Match n° 53117085 : Plaine de l'Ain / Artemare Valromey – U18 D4 poule J – du 17/05/2025

Ce match enregistré comme forfait de l'équipe de Plaine de l'Ain sans pour autant que l'arbitre, M. Maxence RICHIR, n'ait été prévenu. Celui-ci s'est présenté avec aucune des 2 équipes présentes.

Par conséquent, le club de Plaine de l'Ain, est redevable des frais de déplacement de l'arbitre de 27 €uros, plus 49 €uros au District pour frais de dossier.

Dossier n° 232

Match n° 53359015 : Bresse Nord FC 1 / Ain Sud 3 – Finale Coupe René TREMBLAY – du 31/05/2025

Réserve d'après match de Bresse Nord 1 contre Ain Sud 3, au motif « plus de 4 joueurs sont susceptibles d'avoir participé à plus de 7 matchs avec l'équipe supérieure ».

Réserve recevable.

Après pointage, il s'avère que tous les joueurs de l'équipe de Ain Sud 3 pouvaient participer à la rencontre. Résultat acquis sur le terrain.

Le club de Bresse Nord est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Le président, Maurice DELIANCE.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

Catégories et pratiques 2025-2026

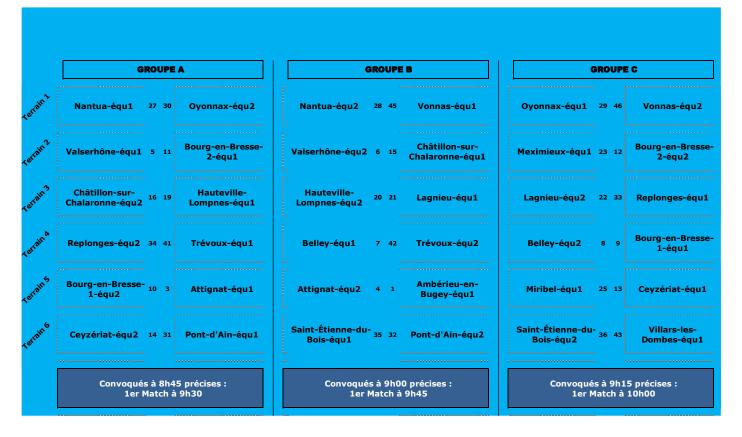
Licenciés	Catégorie	Sous catégorie	1ère phase	2ème phase	Horaires	Durée des rencontres	Ballon	Compétition autorisée en surclassement	Les	Filles	Compétition autorisé	e en sous-classement				
nés en 2006		U20		Foot à 11	Samedi			En senior	en r	mixité	Je joue	Je joue				
nés en 2007	U20	U19	Foot à 11 Poules de 10 matchs *aller*	Poules de 12 matchs *aller*	15h30 (15h - Heure d'hiver) ou 17h30 dimanche	2 x 45'	T n°5	En senior			avec des garçons	avec des filles				
nés en 2008		U18		ou Poules de 6 matchs *aller-retour*	13h			En senior	Licenciées	Sous catégorie	contre des garçons	contre des garçons				
nés en 2009		U17	Foot à 11	Foot à 11	Samedi	2 x 45'	T n°5	En senior après demande de surclassement spécifique En U20 : 3 joueurs maxi par équipe								
nés en 2010	U17	U16	Poules de 10 matchs *aller*	Poules de 6 matchs *aller-retour*	15h30 (15h - Heure d'hiver)			Néant	nées en 2010	U16	en U15	en U15				
nés en 2011	U15	U15	Foot à 11	Foot à 11	Dimanche	2 x 40°	T n°5	en U17 : 3 joueurs maxi par équipe	nées en 2011	U15	Néant	en U13				
nés en 2012	U15	U14	Poules de 6 matchs *aller-retour*	Poules de 6 matchs *aller-retour*	10h	2 x 40'		Néant	nées en 2012	U14	en U13	en U13				
nés en 2013	U13	U13	Foot à 8	Foot à 8	Samedi 2 x 30' T t		Tn°4	en U15 : 3 joueurs maxi par équipe	nées en 2013	U13	Néant	en U11				
nés en 2014	U13	U12	Poules de 10 matchs *aller*	Poules de 10 matchs *aller*		I n°4	Néant	nées en 2014	U12	en U11	en U11					
nés en 2015	U11	U11	Foot à 8	Foot à 8	Samedi	1 x 25' (si 2 matchs = 3 équipes)	T n°4	en U13 : 3 joueurs maxi par équipe	nées en 2015	U11	Néant	en U9				
nés en 2016	011	U10	Plateaux de 3 équipes	Plateaux de 3 équipes	10h	2 x 25' (si 1 match = 2 équipes)		Néant	nées en 2016	U10	en U9	en U9				
nés en 2017		U9	Foot à 5	Foot à 5	Samedi	50' de temps de leu effectif	T n°3	en U11 : 3 joueurs maxi par équipe	nées en 2017	U9	Néant	en U7				
nés en 2018	U9 Plateaux de 5 à 12 équipes Plateaux de 5 à 12 équipes 10h 50' de t	50' de temps de jeu errectir		Néant	nées en 2018	U8	en U7	en U7								
nés en 2019						U7	Foot à 4	Foot à 4	Samedi		T n°3	en U9 : 3 joueurs maxi par équipe	nées en 2019	U7		
nés en 2020 dès 5 ans			Plateaux de 5 à 16 équipes	Plateaux de 5 à 16 équipes	10h ou 14h	50' de temps de jeu effectif	i in-s	Néant	nés en 2020 dès 5 ans	U6						

roir ia proceaure regiementaire pour ies modifications d'horaires de match. Article 73 des réglements généraux de la FFF

CHALLENGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL U11

Le 35ème Challenge du Conseil départemental se déroulera le dimanche 22 juin 2025 au Stade Orindis de Montréal-la-Cluse.





CHALLENGE NATIONAL BEACH SOCCER - 2ème édition

Phase Départementale



La fin de saison arrive à grands pas et le soleil se faisant de plus en plus présent, nous vous invitons à venir découvrir la pratique spectaculaire du Beach Soccer sur notre territoire aindinois.

En effet, du 27 mai au 22 juin 2025, la LAuRAFoot en collaboration avec les Districts de l'Ain, de l'Allier et de la Drôme-Ardèche de Football organise les phases départementales qualificatives des Challenges Beach Soccer (Féminin et Masculin).

Pour notre District, c'est le site de **St Etienne du Bois** qui accueillera les rencontres, dans le cadre d'une formule championnat ouvert à tous les licenciés de + de 18 ans, selon le calendrier suivant :

Mardi 10 Juin 2025 (en soirée) : Championnat Journée

Samedi 14 Juin ou Dimanche 15 Juin 2025 (en journée): Finale départementale avec possible incorporation d'équipes de Districts voisins limitrophes.

À l'issue de cette étape qualificative, quatre équipes par catégorie seront qualifiées pour disputer la finale régionale qui se déroulera à Vichy (03) le samedi 21 juin pour le *Challenge Féminin* et le dimanche 22 juin pour le *Challenge Masculin*.

Cette finale régionale permettra une qualification pour une phase inter-régionale ou nationale au cours du mois de juillet 2025.

Les clubs souhaitant participer à cette formule de championnat sont invités à prendre contact dès maintenant, et au plus tard avant le 20 mai, auprès de Thibault VALLET (<u>tvallet@ain.fff.fr</u>) – 06.49.77.85.89

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

<u>Présents</u>: Patrick Teppe – Pierre Benoit



<u>Info</u>: La pyramide pour la bascule U13 saison 2024/2025 à 2025/2026 est dans pratique U13. Les propositions de niveau pour la saison 2025/2026 sera prochainement publiée.

Feuille de match manquante :

Journée du 5 avril 2025 :

Poule L: CS Belley 3/ CS Lagnieu 4 (rencontre remise du 23 mars 2025)

Journée du 10 mai 2025 :

Poule N: Côtière Est Lyonnais 4 fém.

U11

<u>Evénement à venir</u>: Challenge U11 du conseil départemental le 22 juin 2025 à Montréal-la Cluse. Pensez à vous inscrire.

Feuille de plateau manquante :

Merci de nous les faire parvenir rapidement !!!!!, pour que l'on puisse rentrer les résultats et faire les propositions de niveau pour la saison 2025/2026

Journée du 15 février 2025 :

Poule N: FC Artemare Valromey 1

Journée du 29 mars 2025 :

Poule B : Ambérieu FC 1 **Poule M :** AS Montréal 4

Poule O: St Denis Ambutrix CG FC 3

Journée du 5 avril 2025 :

Poule O : FC Priay 2 **Poule P :** Ambérieu FC 3

Poule R: AS St Etienne / Chalaronne 1

Journée du12 avril 2025 :

Poule Q : Jassans Frans 3 **Poule R :** Jassans Frans 4

Journée du 17 mai 2025 :

Poule A : AS Montréal 1
Poule B : FC Ambérieu 1
Poule J : FC Plaine Tonique 1

Poule K: Bourg en Bresse Péronnas 01 3

Poule K: Bourg Sud 1 fém. Poule K: AS Montréal 2 Poule L: AS Montréal 3 Poule N: FC Ambérieu 2

Poule N: FC Artemare Valromey 1

Poule Q: Jassans Frans 3
Poule V: OL Sud Revermont 4

Journée du 24 mai 2025 :

Poule A: Bourg en Bresse Péronnas 01 1

Poule B: Côtière MV 1

Poule D: Bourg en Bresse Péronnas 01 2

Poule F: Côtière MV 2
Poule G: Jassans Frans 1
Poule H: Jassans Frans 2
Poule I: US Replonges 2
AS Bâgé le Châtel 1

Poule J: Bourg Sud 3
Poule K: Bourg Sud 1 fém.

Poule L: AS Dortan Lavancia 2

Poule O: FC Priay 2

Poule R: AS St Etienne / Chalaronne 1

Poule S: US Replonges 32

FC Dombes Bresse 4

Poule T: FC Plaine Tonique 2

FC Manziat 2

AS Bâgé le Châtel 2

Poule V: FC Plaine Tonique 3

Licence manquante:

<u>Journée du 24 mai 2025</u> :

Poule E: US Arbent Marchon 1, 1 licence1,60€Poule N: AS Colomieu 1, 1 licence1,60€Poule N: Ambérieu FC 2, toutes8€Poule N: US Culoz GC 2, 3 licences4,80€

U9

Feuille de plateau manquante : Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr

Journée du 8 février 2025 :

Poule N : FC Artemare Valromey

Journée du 22 mars 2025 :

Poule F : Foot SV 3 Rivières **Poule N :** AS Peyrieu Brens

Poule Q: FC Priay

Journée du 29 mars 2025 :

Poule C : FC Montluel **Poule S :** Foot 3 Rivières

Poule V : St Etienne / Chalaronne **Poule ZB :** Centre Dombes Football

Journée du 5 avril :

Poule F : Ent Val de Saône **Poule P :** Ambérieu FC

Journée du 12 avril 2025 :

Poule F: AS Guéreins Genouilleux

Poule N: US Culoz GC
Poule Q: FC Priay
Poule S: Foot 3 Rivières
Poule T: Jassans Frans

Poule V: AS St Etienne / Chalaronne

Journée du 17 mai 2025 :

Poule B : CS Lagnieu **Poule F :** Foot 3 Rivières **Poule G :** US Replonges

Poule N : FC Artemare Valromey

Poule N: AS Peyrieu Brens

Poule O: FC St Maurice de Gourdans

Poule U : Centre Dombes

Poule W : AS Bâgé

Poule X : FC Plaine Tonique

Journée du 24 mai 2025 :

Poule F : FC Bord de Veyle

Poule I : CS Viriat

Poule J : Bourg en Bresse Péronnas **Poule ZB :** FC Veyle Vieux Jonc

U7

Feuille de plateau manquante : Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr

Journée du 22 mars 2025 :

Poule H Val de Saône : AS St Laurentin

Journée du 5 avril 2025 :

Poule H Val de Saône : US Feillens

Journée du 12 avril 2025 :

Poule P Haut Bugey : AS Montréal Poule Q Haut Bugey : Plastics Vallée FC

Journée du 17 mai 2025 :

Poule F Dombes Côtière : Centre Dombes Football

Poule J Val de Saône : Ent Val de Saône Poule P Haut Bugey : FC Valserhône Poule Q Haut Bugey : AS Dotan Lavancia

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Prochaine réunion de la commission

- Le samedi 14 juin à 9h45 au district
- Ordre du jour :
 - ✓ Suivi de la règlementation.
 - ✓ Bilan des actions de la saison 2024/2025.
 - ✓ Actions à mener durant l'intersaison.
 - ✓ Préparation des vérifications à effectuer en septembre et octobre 2025.

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable installation

Néant

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Stade municipal de Champagne en Valromey NNI 010790101 rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stades des Belouses 1 et 2 de Bâgé le Châtel NNI 010260101 et 010260102 rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Complexe sportif de Saint Bénigne NNI 013370101 rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stades municipaux de Saint Jean de Niost NNI 013610101 et NNI 013610102 rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stade municipal de Gléteins 2 de Jassans NNI 011940102 rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stades Pierre Granger 1 et 2 NNI 010530201 et NNI 010530202 de Bourg en Bresse rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Stade municipal de Servas NNI 014050101 rapport à rédiger par la CDTIS.

<u>Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages</u>

• Stade de la Besace 1 de Saint Etienne sur Reyssouze NNI 013520101 -rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Programmation du mois de juin 2025

- Stade municipal de Dortan NNI 011480102 (nouvelle installation de foot à 8)
- Gymnase Domagne de Ceyzériat NNI 010729901 (installation)
- Stade municipal annexe d'Hauteville NNI 011850102 (installation)
- Complexes municipaux de Montmerle sur Saône 1 et 2 NNI 012630101 et 012630102 (éclairage)
- Stade municipal de Bressolles NNI 010620101 (installation)

Pour la CDTIS: JF JANNET

LES CLUBS ANNONCENT





L'ASGGM vous invite à son tournoi en extérieur à Guéreins

Le samedi 14 juin de 9h à 17h

- ENGAGEMENT DE 2 ÉQUIPES MAXIMUM PAR CLUB DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES (16 ÉQUIPES).
 2 NIVEAUX FORT / FAIBLE + PHASE FINAL

- EQUIPES COMPOSÉES DE 8 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS AU MAXIMUM

- LE PLANNING VOUS SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION EST À VOTRE DISPOSITION ET DOIT-NOUS ÊTRE RETOURNÉ : AVANT LE 16 AVRIL

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UN CHÈ QUE DE 30 € POUR 1 ÉQUIPE (50 € POUR 2 ÉQUIPES) CHÈ QUE À L'ORDRE : ASGGM

VOUS POUVEZ FAIRE UNE PRÉ-INSCRIPTION PAR MAIL QUI SERA VALIDÉE À LA RÉCEPTION DU CHÈ QUE :

diennetflorian@yahoo.fr

TOURNOI U11 du Samedi 14 Juin 2025	
Nom du Club :	
Nom du Responsable :	
mail du responsable :	

Le chèque est à retourner par voie postal à monsieur Florian Diennet à l'adresse

Nombre d'équipe :



L'ASGGM vous invite à son tournoi en extérieur à Guéreins

Le dimanche 15 juin de 9h à 17h

- ENGAGEMENT DE 2 ÉQUIPES MAXIMUM PAR CLUB DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES (16 ÉQUIPES).
 2 NIVEAUX FORT / FAIBLE + PHASE FINAL

- EQUIPES COMPOSÉES DE 8 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS AU MAXIMUM

- LE PLANNING VOUS SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION EST À VOTRE DISPOSITION ET DOIT-NOUS ÊTRE RETOURNÉ : AVANT LE 16 AVRIL

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UN CHÈ QUE DE 30 \odot POUR 1 ÉQUIPE (50 \odot POUR 2 ÉQUIPES) CHÈ QUE À L'ORDRE : ASGGM

VOUS POUVEZ FAIRE UNE PRÉ-INSCRIPTION PAR MAIL QUI SERA VALIDÉE À LA RÉCEPTION DU CHÈ QUE :

diennetflorian@yahoo.fr

TOURN	OI U13 du Dimanche 15 Juin 2025
Nom du	ı Club :
Nom du	Responsable :
Email du	responsable :

Nombre d'équipe :

Le chèque est à retourner par voie postal à monsieur Florian Diennet à l'adresse suivante : 183 rue Bourchanin St Symphorien d'Ancelle



« Le club de L'AS Attignat accueillera sur nos infrastructures un stage Real Madrid »

Encadré par des éducateurs formés par les instances du Real Madrid, ce stage est une opportunité unique dans notre secteur pour les jeunes de 7 à 16 ans.

Le meilleur stagiaire sera retenu pour participer à une finale à Madrid.

Pour tout renseignement, contacter Thibaut Bozonnet au 06.60.28.71.81





NOTRE ASSOCIATION SPORTIVE (NOM):
SOUHAITE ENGAGER (ENTOURER LA (LES) CATÉGORIE(S)):

POUR LE TOURNOI U7 : 1 ÉQUIPE (30 €) / 2 ÉQUIPES (50 €) NOM DU RESPONSABLE : TÉLÉPHONE :

TELEPHON: E-MAIL:

POUR LE TOURNOI U9 : 1 ÉQUIPE (30 €) / 2 ÉQUIPES (50 €) NOM DU RESPONSABLE :

TÉLÉPHONE : E-MAIL :

POUR LE TOURNOI U11 : 1 ÉQUIPE (30 €) / 2 ÉQUIPES (50 €) NOM DU RESPONSABLE :

TÉLÉPHONE : E-MAIL :

> BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À L'ADRESSE SUIV<mark>ANTE</mark> ACCOMPAGNÉ DU CHÈQUE À L'ORDRE DU CLUB

> > KERDJA YOUGOURTHEN 449 QUAI DU BUIZIN 01150 VAUX EN BUGEY

POUR TOUTES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
CONTACTEZ-NOUS
YOUGOURTHEN: 06/52/64/34/62
MAX: 06/84/69/23/50

LE SAMEDI:

CATÉGORIE U7 ET U9 LE SAMEDI 28 JUIN DE 9H À ENVIRON 15H30.

- CATÉGORIE U7 : 16 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 2 POULES DE 8 ÉQUIPES CHAQUE ÉQUIPE JOUERA 7 MATCHS DE POULES ET 1 MATCH DE CLASSEMENT. CHAQUE ÉQUIPE SE COMPOSERA DE 4 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS, TOUS LES JOUEURS SERONT RÉCOMPENSÉS.
- <u>CATÉGORIE U9</u>: 12 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 2 POULES DE 6 ÉQUIPES CHAQUE ÉQUIPE JOUERA 5 MATCHS DE POULES ET 1 MATCH DE CLASSEMENT. CHAQUE ÉQUIPE SE COMPOSERA DE 5 JOUEURS +3 REMPLAÇANTS. TOUS LES JOUEURS SERONT RÉCOMPENSÉS.

LE DIMANCHE :

CATÉGORIE U11: LE 29 JUIN DE 9H À ENVIRON 15H30.
 12 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 2 POULES DE 6 ÉQUIPES. CHAQUE ÉQUIPE JOUERA 5 MATCHS DE POULES ET 1 MATCH DE CLASSEMENT. CHAQUE ÉQUIPE SE COMPOSERA DE 8 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS. TOUS LES JOUEURS SERONT RÉCOMPENSÉS.

2 ÉQUIPES MAX DE CHAQUE CLUB PAR CATÉGORIE.

LES BULLETINS D'INSCRIPTION SERONT PRIS EN COMPTE DANS L'ORDRE D'ARRIVÉE, DATE LIMITE D'INSCRIPTIONLE 01/05/2025.

LES CLUBS RECHERCHENT

Club de Fareins Saône Vallée

- Recherche éducateur principal pour notre équipe 1 senior niveau 3 division.
- Recherche des éducateurs pour les catégories jeunes, pour la saison 2025-2026. Contactez M. Didier Laurent au 06.99.70.41.88

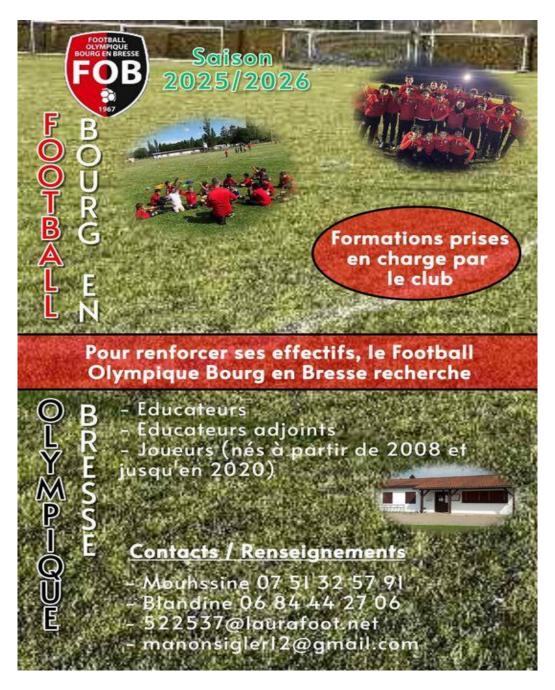
03 03 8D 8D

Pour la saison 2025/2026, <u>l'Étoile Sportive de Cormoranche</u> recherche un arbitre officiel pour représenter le club au niveau du district.

Si vous êtes arbitre sans club ou si vous souhaitez devenir arbitre n'hésitez pas à nous contacter.

M. Beaudet Julien 06.75.87.46.53

03 03 8D 8D





U15 - Séniors

Le CLUB DE SAINT - DENIS RECHERCHE DES EDUCATEURS

SENIORS NIVEAU DÉPARTEMENTAL Diplômé ou non Formation prise en charge par le club





Merci de contacter Contact : Olivier SAUDRAIS 06.19.76.71.92





RECHERCHE

Entraîneur



Le Club Olympique du Plateau recrute entraîneur(se) passionné(e), un(e) motivé(e) et expérimenté(e) accompagner notre équipe "sénior" et contribuer à son développement sportif et humain.



EXPERIENCE

EXPÉRIENCE NIVEAU DISTRICT

....



BONUS

PRISE EN

CHARGE DE LA EDRMATION PAR LECLUB.



- Leadership & transmission de valeurs humaines
- Passionné(e) par le football



PERSEVERANCE

SPORTIVITE

FAIR-PLAY

INFRASTRUCTURES

Des Infrastructures de qualité

Nous assurons au coach un accès à des installations opérationnelles et optimisées. Deux terrains homologués. Un terrain d'entraînement éclairé et des terrains "annexes".

Des entraînements en salle seront possibles pour les périodes hivernales.

Un club house en cours d'aménagement.





ENVIRONNEMENT

Une ambiance idéale

Le Club Olympique du Plateau offre un cadre chaleureux et bienveillant, propice à l'épanouissement de chacun. L'esprit d'équipe, le respect mutuel et la solidarité y sont des valeurs fondamentales, faisant du club une véritable seconde famille.